TOURCOING

Distribution des titres d'alimentation

La distribution des titres d'alimentation, valables pour le mois de septembre, se fera sur présentation de la carte individuelle d'alimentation et de la carte de charbon « Foyers Domestiques ». Cette dernière carte doit obligatoirement être présentée pour contrôle.

La remise des suppléments aux malades bénéficiaires d'un régime alimentaire spécial se fera en même temps sur présentation du certificat et de la carte d'alimentation.

Il en sera de même pour les suppléments délivrés aux futures mamans, sur présentation de la carte de grossesse.

La remise des tickets de pommes de terre aura lieu ultérieurement.

La distribution des tickets se fera dans l'ordre ci-dessous :

SECTEUR 2

(Mairie Annexe, 2, rue Paul-Doumer)

Lundi 28 août : De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Avenue Albert-1er, Lefrançois, rues Balzac, Boilly et cours, Cadenu et cours, Châlons, Châteaubriand, Cœur-Joyeux, Danton, P. et J. Dervaux, Erckmann-Chatrian, Ferdinand-Buisson. — De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues des Cinq-Voies et cours, Epidème. — De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Fonderie et cours, Avenue Gustave-Dron, Place de la Gare, Hondschoote, Jules-Verne, Lafayette, Louis-Leloir, Moulin-Tonton. — De 14 h. 15 à 15 h. 30 : Rues Nantes, Omnibus, Orchies, Pierre-Corneille, Roubaix, St-Eloi, Place Sébastopol. — De 15 h. 30 à 16 h. 30 : Rues Seclin, Serpentine, Soufflot, Stéphenson, Tilleul et cours. — De 16 h. 30 à 17 h. 30 : Rues Tossée et cours, Toulouse, Union.

SECTEUR 4

(Mairie Annexe, 2, rue Paul-Doumer)

Lundi 28 : De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues A.-Testelin et cours, Alger, Blanche, Bitche. — De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Beau-Laurier et cours, Buffon. — De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Bonne-Nouvelle, Colbert. — De 14 h. 15 à 15 h. : Carrière Hage, Chaussée Bertheloot, Chaussée Pierre-Curie. — De 15 h. à 17 h. : Rue Chêne-Houpline et cours — De 17 h. à 17 h. 30 : Rue de la Croix-Blanche et cours.

Mardi 29 : De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rue de la Croix-Rouge. — De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Place de la Croix-Rouge, Rues Denain, Fleurus et cours. — De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues La Fère, Général-Drouet, Japon, Jules-Ferry, Laboureur et cours. — De 14 h. 15 à 15 h. : Rues Lamartine, Luxembourg. — De 15 h. à 16 h. : Rues Marengo, Nancy. — De 16 h. à 17 h. : Rues Mons, Oran, Philippe-le-Bon, Potente et cours. — De 16 h. à 17 h. : Rues Sambervillers, Rennes, Rouen.

Mercredi 30 : De 8 h. 30 à 10 h. 30 : Rue de la Rochelle. — De 10 h. à 11 h. 30 : Rues Trois-Pierres et Briqueterie Bourgois, Vassy, Verdun, Toul.

Les retardataires seront servis à la Mairie Annexe, le vendredi 1er septembre, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

SECTEUR 1

(Mairie Annexe, 2, rue Paul-Doumer)

Mardi 29 : De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Alexandre-Ribot, Amiral-Courbet, Anges, Archers et cours, Aristide-Briand. — De 10 h. à 11 h. : Rues Belle-Vue, Bienfaisance, Boule-d'Or, Bus et cours Calvaire. — De 11 h. à 11 h. 30 : Place Charles-Roussel. — De 14 h. 15 à 15 h. : Rues Carnot, Chantilly, Chansy. — De 15 à 16 h. : Rues Château et cours, Cloche, Condorcet. — De 16 h. à 17 h. : Rues Delobel, Desurmont, Docteur-Dewyn, Docteur-Roux. — De 17 h. à 17 h. 30 : Rues Est, Faidherbe.

Mercredi 30 : De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Fidèle-Lehoucq, Gand, Girondins. — De 10 h. à 11 h. : Grand'Place, rues Gustave-Delory, Gustave-Dron. — De 11 h. à 11 h. 30 : Rues Halles, Havré. — De 14 h. 15 à 15 h. : Rues Haze, Hôtel de Ville, Square Hôtel de Ville, Industrie. — De 15 h. à 16 h. : Rues Lac, Léon-Salembien, Malcense, Menin. — De 16 h. à 17 h. : Place Miss-Cavell, Motte, Moulin Pagot et cours. — De 17 h. à 17 h. 30 : Rue du Nord.

Jeudi 31 : De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Nationale, Hiot, Place Notre-Dame. — De 10 h. à 11 h. : Rues Pasteur, Paul-Doumer, Poutrains. — De 11 h. à 11 h. 30 : Rue du Printemps. — De 14 h. 15 à 15 h. : Place République, rues Ste-Barbe, St-Henri, St-Jacques. — De 15 h. à 16 h. : Rues Thiers, Tournai, Turenne. — De 16 h. à 17 h. : Rues Ursulines, Verte, place Victor-Hassebroucq. — De 17 h. à 17 h. 30 : Rue de Wailly.

SECTEUR 7

(Mairie Annexe, 2, rue Paul-Doumer)

Mardi 29 : De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Amiens, Arago, Auber et cours, Arcole. — De 10 h. à 11 h. 30 : Rues Archimède, Athènes, Baille et appartements. — De 14 h. 15 à 16 h. : Rues Basse, Beaumarchais, Carvin, Cassel, Captal, Clocher, Cronstadt, Cymbale. — De 16 h. à 17 h. 30 : Rues Général-Dampierre, Descartes, Dijon, Duguesclin, Dupleix, Dupuytren et cours, Fénelon, Francis de Pressencé.

Mercredi 30 : De 8 h. 30 à 10 h. : Chaussée Fernand-Forest, rue Gand et cours. — De 10 h. à 11 h. 30 : Rues Houchard, Ingres, Isly, Jean-Bart. — De 14 h. 15 à 16 h. : Rues Jenner, Jules-Guesde, Kellermann, La Fontaine, La Pérouse, La Tour d'Auvergne. — De 16 h. à 17 h. 30 : Rues Macon, Madagascar, Madrid, Malcense et cours, Maraichers, Milan.

Jeudi 31 : De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Montaigne, Mascou, Odessa, Philempins, place des Phalempins. — De 10 h. à 11 h. 30 : Rues du Pont-Rompu, Prairie et cours, Racine et cours, Récolte, Riga. — De 14 h. 15 à 16 h. : Rues Rivoli, Roses, Rossini, St-Louis, St-Blaise, appartements et cours. — De 16 h. à 17 h. 30 : Rues St-Pétersbourg, Souvenir, Tonkin, Turgot, Vélodrome, Vichy.

SECTEUR 5

(Mairie Annexe, 2, rue Paul-Doumer)

Mardi 29 août : De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Dahomey, Flandres Général-Douay. — De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Général-Laharpe, Souham, Hippodrome. — De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Houchard, Jourdan et cours. — De 14 h. 15 à 15 h. : Rues Jean-Jaurès, La Rochefoucauld — De 15 h. à 17 h. 30 : Rues Lodi, Latte et cours, Madagascar

Jeudi 31 août : De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Marceau, Maréchal-Brune, Maréchal-Ney et cours, Menin et cours. — De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Monge, Montesquieu, Moulin. — De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Nationale et cours, Orions. — De 14 h. 15 à 15 h. : Rues Ostende, Raspail, Repos. — De 15 à 16 h. : Rues Roncq et cours, Venise. — De 16 h. à 17 h. 30 : Rues Saint-Roch, Ste-Anne, Tunis.

Les retardataires seront servis à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, le vendredi 1er septembre, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire à l'Hôtel de Ville, le mardi 29 août, à 17 heures.

LE CHAPITRE DES VOLS

La police a enregistré hier les plaintes pour vols émanant de :

— M. Inglebert, entrepreneur, 39, rue de la Boule d'Or; un gamin d'environ 15 ans lui a dérobé une somme de 10.000 francs.

— M. Jean Deltour attaché au service des bâtiments municipaux qui a constaté le vol d'une règle en acier et de deux curseurs en cuivre provenant de la bascule publique de la rue du Levant.

— M. Charles Roiret, chef du dépôt des locomotives, signalant le vol dans les bureaux de la rue Gal Drouet de 200 boîtes de bœuf aux légumes, 200 boîtes de sardines, 100 boîtes de haricots, 6 kilos de sucre et 3 kilos de café ainsi qu'une cuve à lessive et un seau en toile.

— Mme Rachel Omer, 67, rue Nationale avait hébergé Mme Blanche Goditiabois demeurant 35, rue Anatole France à Thumesnil, après le départ de cette dernière, elle constata la disparition d'une somme de 3.000 fr. contenus dans son sac à main La police s'efforcera d'éclaircir cette histoire.

RAPT DE 21.000 FRANCS

Le 25 août, vers 11 h. deux hommes se sont présentés chez Mme Moreman, 12, rue Thiers et, sous la menace, se sont fait remettre 21.000 francs.

VOL DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Le 25 août, à 8 h., M. Roiret Charles, chef du dépôt des locomotives, dont les bureaux sont situés rue du Général Drouot, a constaté le vol de denrées alimentaires qui s'y trouvaient.

INSTITUT COLBERT

Les élèves boursiers et titulaires de secours d'études sont priés de venir retirer leurs mandats à l'Ecole mercredi 30 ou jeudi 31, entre 9 h. et 11 heures.

Sociétés et Comités

JEU DE BOULES — TOURNOI St-BLAISE. — Résultat du 20 août : St-Blaise bat Debruycker, 15 à 7 ; St-François bat Linselles, 13 à 2. Finale : St-Blaise bat St-François, 9 à 6.

ETAT CIVIL

Naissances : Janine Poiret, rue des Champs, 104 bis. — Daniel Dutilleul, de Roncq, né r. Nationale, 138. — Dominique et Christophe Dubrulle, Bd Gambetta, 23. — Jean-Claude Moronval, rue de la Marlière, 86. — Daniel Walbron, rue Colbert, 286.

Publications : Gustave Chevalier, commerçant, à Roubaix, et Florence Ameye, s. p., rue Carnot, 11.

Décès : Charles Sequin, 60 ans, rue Bl.-Seau, 291 bis. — Pierre Beuscart, 54 ans, cafetier, rue Bl.-Porte, 62. — Fernand Deschamps, 66 ans, rue La Pérouse, 40. — Zoé Wastyn, 81 ans, s. p., Vve Arthur Castelain, rue d'Havré, 3.

TICKETS DE CARBURANT POUR GAZOGENES

Le bureau régional de répartition des huiles minérales communique : Les tickets de charbon de bois et de bois conditionné pour gazogènes millésimés 2e trimestre 1944, et portant la surcharge L en rouge, sont valables jusqu'au 5 septembre 1944 inclus.

CARBURANTS DE REMPLACEMENT

La Préfecture Régionale communique :

« De nombreuses fraudes ayant été commises en matière de vente de véhicules équipés aux carburants de remplacement l'attention des intéressés est attirée sur le fait que tout véhicule équipé aux carburants de remplacement doit être titulaire d'une licence. Cette licence doit obligatoirement être remise aux propriétaires successifs du véhicule.

« Il est rappelé que la possession d'un véhicule équipé au gazogène ou au gaz de ville ne donne pas automatiquement droit à la délivrance d'une autorisation de circuler. Les acheteurs éventuels sont donc priés de se renseigner au préalable auprès du Service des autorisations de circuler de leur arrondissement, afin de savoir s'ils seront susceptibles de bénéficier, après l'achat, d'une autorisation de circuler »

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Lundi 28 août 1944. — Soleil : Lever à 7 h. 2. Coucher à 20 h. 41.

Aujourd'hui : Saint-Augustin. — Demain : Saint-Médéric

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 27 au 28 Août, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 20 h. 43 à 7 h. 2.

REMERCIEMENTS

LA MADELEINE. — Les remerciements de : Madame Georges Cipriani, et toute la Famille aux personnes ayant témoigné de la sympathie au décès de Monsieur Georges CIPRIANI. — Pomp. Fun. Gén., 104, rue de Lille, La Madeleine. - Tél. 553.11.

HALLUIN

Aux assistés du Bureau de Bienfaisance. — Le jeudi 31 août au local de la rue Gustave Desmettre, de 9 h. à 10 h. 30 distribution de bons de pain et denrées aux assistés du bureau de bienfaisance.

Pharmacien de service. — Le lundi 28 août, la permanence sera assurée par M. Emile Graye, place de l'Eglise, de 9 h. 30 à 14 h.

Contrôle des chômeurs. — Il aura lieu rue Gustave-Desmettre, aujourd'hui lundi, de 15 à 15 h. 30.

Allocations militaires. — Les allocations du mois d'août seront payées aux bénéficiaires, le vendredi 1er septembre, à la perception 41, rue du Midi, suivant l'ordre numérique habituel.

Etat civil. — Naissance : Alain Vandalle, 28, cité Cornil.

RONCQ

L'ENTRÉE EN FONCTIONS DE LA NOUVELLE ASSISTANTE SOCIALE

Comme l'on sait, depuis le départ de Mlle M. Sanse, infirmière d'hygiène sociale, début janvier 1944, ce poste, dont les attributions rendent de très grands services à l'enfance et aux familles, était toujours vacant à Roncq.

L'Administration municipale vient de faire choix d'une nouvelle assistante sociale en la personne de Mlle Jeanne-Marie Bonnave, habitant *Tourcoing*, où elle est née le 22 mai 1922. Elle vient d'entrer en fonctions ces jours-ci et son bureau est installé au local municipal de la rue de Bousbecque. La nouvelle assistante sociale est titulaire de son diplôme d'Etat d'infirmière, obtenu le 22 septembre 1943, de la Faculté de Droit de Lille.

Son rôle dans la localité consistera principalement à l'inspection médicale des enfants des écoles, à la visite à domicile des familles nécessiteuses, des malades, à assister aux consultations de nourrissons, à donner des renseignement et conseils aux familles, etc...

Dès maintenant, Mlle Bonnave, infirmière-visiteuse, se tient à la disposition des familles et à cet effet, assure une permanence au local de la rue de Bousbecque, les lundi et jeudi, de 15 à 17 h., où tous renseignements peuvent lui être demandés.

Nous présentons à Mlle Bonnave nos meilleurs vœux de bienvenue.

BONDUES

DISTRIBUTION DES TICKETS D'ALIMENTATION

La distribution des tickets d'alimentation afférents à la période du 1er au 31 septembre 1944 se fera dans l'ordre suivant :

Lundi 28 août : 8 h., rue du Bosquiel ; 8 h. 30, Route Nationale, du numéro 1 au 113, carrière Lebrun ; 9 h. 15, Route Nationale, du 155 au 303, pavé du Jambon ; 10 h. 30, chemin St-Georges, r. René d'Hespel ; 11 h. 35, pavé du Molinel, la Chanterelle ; 14 h., r. César Loridan, Fort Montagne ; 14 h. 45, Route Nationale, du 8 au 320, carrière Lagache ; 16 h. 30, Moulin Cardon, Forest, Beau-Séjour, Pont d'Achelles ; 17 h., pavé des Ravennes, gravier de Mouvaux, bois Blancs, Pot de Fer, bas Chemin ; 17 h. 30, rue Fouquet Lelong, la Place, rue de la Poste, sentier Ma Campagne.

La carte de charbon ou le récépissé de retrait de cette carte sera exigé le jour de la distribution des tickets d'alimentation.

Les suppléments pour malades, futures mamans, prisonniers rapatriés et familles nombreuses seront distribués mercredi 30 août, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., ainsi que les cartes de lait pour les mères allaitant sur présentation d'un nouveau certificat. Les bénéficiaires du supplément T.L. qui n'auraient pas fait pointer leur carte par l'employeur pour le jour de la distribution devront se présenter avec les retardataires jeudi 31 août 1944.

MARCQ-EN-BARŒUL

Etat Civil. — Naissances : Yves Robichez, avenue Abbé-Lemire, 34 ; Monique Authier, rue Jacquard, 137 Jean Deprez, rue Jeanne-d'Arc, 36 ; Annie Vandeputte, rue du Couvent, 23 ; Maurice Whitworth, rue de Menin, 200 bis ; Marie Lauwagie, rue de la Paix, 46.

Publication : Robert Van Daere, boucher à Marquette, et Marcelle Planckaert, s.p., rue de la Malterie, 25.

Décès : Georges Landsheere, 2 mois, rue Montgolfier, 123 ; Hyacinthe Héquette, épouse Cattelein, 53 ans, rue de l'Hospice, 26 ; Maurice Whitworth, 1 jour, rue de Menin, 200 bis ; Roland Decottignies, 6 mois, Chemin Poivré, 103 ; Léonie Decorte, 63 ans, rue du Plouich, 158 ; Célina Waro, 93 ans, rue des Lilas, 62 ; Elise Saint-Léger, 83 ans, rue Pierre-Becquet, 25.

ROUBAIX

MAUVAISE CHUTE

Alors qu'il passait à bicyclette le long du canal, au quai de Wattrelos, le gendarme Deloffre, de la Brigade de Liévin, fit une chute au cours de laquelle il subit une assez forte commotion.

Après avoir reçu les soins de M. le Docteur Lelahousse, il fit transporter chez des parents qui habitent Wattrelos.

ETAT CIVIL

Naissances : Jacques Vandewalle, 31, rue Jules-Guesde ; Jean-Claude Régnier, 22, rue des Trois-Ponts, né à la Maternité municipale, 20, avenue Julien-Lagache

Publication : Thimoté Hollemaert, sabotier, 138, avenue Charles-Fourrier, et Hélène Forceville, ménagère, à Hem.

Décès : Michel Monlez, 19 ans, 220, rue Jouffroy ; Robert Laroche, 46 ans, rue d'Alsace, 58.

LA MADELEINE

Surveillance des voies de communication. — Le paiement des gardiens aura lieu jeudi 31, de 9 à 12 heures, à la Recette Municipale.

SAINT-ANDRÉ

Demandes de chaussures et textiles. — Aucun retrait de coupons d'achat ne pourra avoir lieu pendant la distribution des tipckets de rationnement.

Des formules de demandes seront à la disposition de la population pendant la distribution des cartes de rationnement. Les demandes remplies seront à rapporter les 2, 4 et 5 septembre 1944.

Tribunal correctionnel de Lille

Après le 14 juillet. — André Nassens, 24 ans, domicilié à Lille, rue de Flers; Marcel Ledoux, rue Defaucompret, à Lille ; Louis Lecocq, rue Etienne Rolet, à Hellemmes, ont dérobé le 14 juillet 1944, des roues d'autos : 6 mois d'emprisonnement et 2.000 fr. d'amende au premier ; 6 mois et 2.500 fr. d'amende au second ; 8 mois et 2.500 fr. d'amende au troisième.

Inculpé de recel, H. D., rue Edouard Vaillant, à Lille, qui a pu justifier de sa bonne foi, a été relaxé.

Battens et madriers. — Pour vol de madriers et de battens au préjudice d'une entrepreneur lillois, 2 mois et 2.000 fr. d'amende à Valéry Delhaye, rue Royale à Lille ; 2 mois et 1.500 fr. d'amende à Célestin Pélissier, rue d'Alger, à Lille : 2 mois et 1.500 fr. d'amende à Julien Monchaux rue Jean Sans Peur, à Lille.

Le bien d'autrui. — Roger Guiot, 23 ans, manœuvre, place Michelet, à Lille avait attaqué une femme le 23 juillet dernier dans le but de lui dérober son alliance en or : 8 mois d'emprisonnement.

— 2 mois avec sursis à Léon Vigin, 38 ans, domicilié à Wattrelos pour vol au préjudice de son employeur, fabricant de levure, à Roubaix.

— 2 mois avec sursis et 300 fr. d'amende à Jean Jouveneau, garde-fils, rue Fontenoy, à Lille qui a soustrait des planches dans un immeuble sinistré.

Les mœurs. — Pour outrages publics à la pudeur, 3 mois d'emprisonnement et 200 francs d'amendes à Raymond Schietekatte, colporteur, rue de Philadelphie, à Fives-Lille.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Un garçonnet blessé par un avion

Un avion anglais a mitraillé un quartier d'une importante ville de la proche banlieue lilloise, samedi matin, vers 8 h. 15.

Un garçonnet de 11 ans, Gérard Hemeryck, 94, rue G. Clemenceau, a été assez grièvement blessé par un projectile, au bas ventre.

Le docteur Batteur a ordonné son transfert immédiat à l'Hôpital de la Charité à Lille

Les Spectacles dans la région

A ROUBAIX

COLISÉE Aujourd : 3 h., 5.30, 8 h. Ldi : mat. 3 h., soir. 7 h.30
FERNANDEL dans **UNE VIE DE CHIEN**
Samedi prochain : **Voyage sans espoir**

ALCAZAR Dim. : 4 h., 7 h. 45 Ldi : 3 h. 30, 7 h.30
Michèle Alfa, René Dary, R. Lefebvre dans « A LA BELLE FRÉGATE »
La sem proch : « **Marie-Martine** »
Loc Sam. 2 h. à 6.30 Dim 10 h.à midi

RADIO-CINE Ldi 1 seule séance à 3 h. 15. **Alibert et Rellys dans « Un de la Canebière ».** Une cure de rire irrévocablement dernière séance. Semaine prochaine : **Fernandel dans « BARNABÉ »**

TRAMWAYS Dim. : 5 h., 7 h. 45 Lundi : 3.30 et 7.30
René Dary, Michèle Alfa, R. Lefebvre
« A LA BELLE FRÉGATE »
Un film de gaieté et d'émotion
Sem prochaine : **MARIE-MARTINE**

A TOURCOING

CENTRAL-CINÉ
Dim : 16 h., 19 h. Ldi : 15 h., 19 h.
« ANDORRA »
ou « **LES HOMMES D'AIRAIN** »

LISEZ ET UTILISEZ nos PETITES ANONCES

A — B — C — D

Imprimerie du **Réveil du Nord**
186, rue de Paris, LILLE
Le gérant : César PESEZ

VERS L'UNIQUE

par Max DU VEUZIT

— 43 —

Il y eut plus de vingt rappels, les fleurs volèrent autour d'elle, pendant que les splendides corbeilles de roses préparées pour Sylvaine Bacri lui étaient offertes.

Toute rougissante et émue, Isabelle saluait...

Elle ne s'était pas encore rendu compte de son succès. Elle avait chanté avec âme, mais surtout, pour contenter le directeur et empêcher le public de manifester son mécontentement. Devant ces ovations qui montaient vers elle, elle s'étonnait presque de sa réussite

Elle ne le comprit vraiment qu'après le rideau définitivement baissé quand M. Ravanot la serra dans ses bras et que ses camarades l'entourèrent pour la féliciter.

Tous voulaient l'embrasser, du directeur au modeste machiniste ; et, transportée de joie, Isabelle se prêta de bonne grâce aux effusions.

C'est ainsi, sans que l'artiste s'en avisât, que Talaine, aussi bouleversé que les autres, la pressa passionnément contre lui.

Il eut le tort de trop prolonger son baiser.

L'inconsciente pudeur d'Isabelle se réveilla à ce long contact de lèvres masculines appuyées sur les siennes, et instinctivement, elle repoussa l'importun.

S'apercevant alors que celui-ci était Talaine, son exubérance joyeuse parut sombrer d'un coup.

— Dites donc, vous, faut pas vous gêner ! fit-elle en s'essuyant la bouche. Vous en avez de l'aplomb !

Mais la voix était mal affermie.

Devant le silence du jeune homme qui la regardait bouleversé, en se mordant les lèvres comme s'il cherchait à y retrouver la saveur du baiser dérobé, l'orpheline détourna la tête, subitement troublée.

— Je monte enlever cette robe fragile, dit-elle à Ruponchel, d'une pauvre voix qui tremblait.

— Oui, mon petit, allez ! intervint Ravanot qui s'était aperçu de l'audace de Talaine.

Il ajouta :

— Demain, venez me trouver ; je vous dois une fière chandelle, et je m'en acquitterai pour votre bien, soyez-en sûre !

Malgré son émoi Talaine lança un coup d'œil complice au directeur, mais celui-ci fronça les sourcils et, sans ménagement, lui tourna le dos.

Décidément, M. Ravanot manquait, ce soir, de bonne volonté vis-à-vis du jeune millionnaire.

A moins tout simplement que l'important directeur, grave et honnête homme en réalité, n'accentât pas de servir les ténébreux projets du jeune homme contre la sage et innocente choriste que le hasard avait amenée à son théâtre et dont il commençait à découvrir la réelle valeur morale et artistique

⁂

Dans la loge qu'on avait mise pour la circonstance à sa disposition, Isabelle, en se livrant aux mains de son habilleuse, revivait les minutes inoubliables de son apothéose.

Elle était si intimement heureuse d'un tel succès que l'incident Talaine n'avait pas entamé sa bonne humeur. Déjà, dans sa mémoire, elle l'avait casé aux accessoires, comme un de ces petits inconvénients du métier auxquels on ne peut échapper.

Elle venait de revêtir sa modeste robe noire quand la porte s'ouvrit, et M. Ravanot pénétra dans la loge suivi d'un personnage inconnu à l'allure étrangère.

— M. Simpson un impresario d'Amérique, qui désire vous féliciter, présenta le directeur.

Rougissante, Isabelle serra la main de l'arrivant qui lui disait son admiration.

(A suivre).